

Dole, le 18 mai 2020

Mesdames, Messieurs les Maires  
du Grand Dole



**Service :**  
Environnement

**Nos références :**  
DB/LP/OL/SG/147 20

**Objet :**  
Lutte contre la chenille  
processionnaire et la  
pyrale du buis

**PJ :**  
- Edition spéciale chenilles  
processionnaires du pin  
- Tableau périodes  
d'intervention

**Dossier suivi par :**  
Olivier LORAIN  
olivier.lorain@grand-dole.fr

Mesdames, Messieurs les Maires,

Nous avons été sollicité par quelques élus et habitants concernant la problématique liée à deux variétés de chenilles présentes sur notre territoire. C'est pourquoi nous vous faisons parvenir ce courrier qui vous permettra de communiquer auprès de vos administrés concernés.

En ce printemps chaud et sec, vous pouvez vous retrouver confrontés à la problématique des chenilles processionnaires du pin et de la pyrale du buis. L'extension de leur aire de répartition est liée notamment au réchauffement climatique. De plus, l'évolution de leurs populations est cyclique.

En ce qui concerne les dégâts provoqués sur les arbres, une défoliation, même totale ne provoque pas la mortalité des arbres atteints. Elle entraîne une perte de production équivalent environ à une année d'accroissement mais les arbres récupèrent en quelques années. Cependant les défoliations récurrentes sensibilisent le sujet aux maladies secondaires.

Les risques concernent surtout la présence de ces chenilles à proximité des habitations ou des lieux fréquentés. Concernant les chenilles processionnaires du pin, à partir d'un certain stade de développement, elles possèdent de minuscules poils contenant une substance urticante et allergisante provoquant des brûlures. Très légers, ces minuscules poils viennent se loger dans la peau et dans les muqueuses. En cas de frottement, le venin est libéré, provoquant des démangeaisons très vives.

Les nids à chenille, quant à eux, conservent leur capacité urticante pendant plusieurs mois, voire un à deux ans. Il est donc nécessaire de prendre des précautions (gants, masques, habit de rechange...) afin de s'en débarrasser et de ne pas entrer en contact avec les nids sans protection (ne pas passer dessus avec la tondeuse ou jouer au ballon sous les arbres contaminés par exemple).

Pour la pyrale du buis, la problématique n'est pas sanitaire mais principalement liée à la dégradation des massifs de buis ornementaux et naturels.

La lutte ne doit pas être systématique mais répondre à des enjeux de type sanitaire ou économique. En fonction du cycle biologique de l'espèce de chenilles concernée, elle pourra être mécanique, biologique ou chimique.

Généralement, ces moyens sont complémentaires afin d'arriver à un résultat satisfaisant.

**GRAND DOLE**

Communauté d'agglomération

PLACE DE L'EUROPE  
39100 DOLE CEDEX  
Tél. : 03 84 79 78 40

info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

**GRAND DOLE**  
Communauté d'agglomération

Généralement, ces moyens sont complémentaires afin d'arriver à un résultat satisfaisant.

Sur les annexes ci-jointes, vous pourrez découvrir les différentes sortes de lutttes contre la chenille processionnaire du pin, en fonction des saisons. Le système de piégeage peut encore être utilisé actuellement ainsi que la capsule à phéromone.

Pour la pyrale du buis, si l'arbre est petit, on peut récolter les chenilles qui sont cachées dans les feuilles recroquevillées, et les éliminer. Si le buis est gros et l'infestation trop importante, utiliser ce produit biologique : la bactospéine, vendue en magasin de jardinage.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Olivier Lorain du service environnement (standard 03 84 79 79 79) ou la FREDON de Franche-Comté (03 81 47 79 20) pour tout complément d'information et de signalement de présence.

Recevez, chers collègues, nos cordiales salutations.

Le Président

**Jean-Pascal FICHERE**

Le Vice-Président,

**Daniel BERNARDIN**



Insectes ravageurs

Campagnols/Taupes

Ragondins/Rats musqués

Corvidés

# Edition Spéciale Chenilles Processionnaires du Pin



## Catalogue 2020

Solutions de luttres contre  
les bioagresseurs

*Bénéficiez de conseils  
de professionnels pour  
agir efficacement*



**FREDON**  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ





# FREDON

## BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Créée en 2020, FREDON Bourgogne-Franche Comté, est issue de la fusion de la FREDON Bourgogne (1999) et FREDON Franche-Comté (1990), déclinaison régionale du premier réseau historique en santé végétal de France depuis les invasions biologiques du Doryphore et du Phylloxera du XIX siècle.

FREDON BFC est une structure sans but lucratif, agréée par le Ministère de l'agriculture reconnue officiellement comme Organisme à Vocation Sanitaire. Le cadre général de ses missions est inscrit au Code Rural, missions qui peuvent être déléguées par le Ministère de l'agriculture ou confiées par toutes autres structures publiques ou privées.

FREDON BFC œuvre quotidiennement à la surveillance, au contrôle, à la maîtrise et à la formation aux risques sanitaires du végétal.

C'est dans ce cadre et fort de son expérience que des professionnels expérimentés vous proposent des produits et des matériels adaptés aux besoins de notre territoire.

**Des professionnels sont à votre écoute, venez profitez de nos conseils d'experts et repartez avec des solutions de luttés adaptées à vos besoins.**



FREDON Bourgogne- Franche Comté

Siège : 1 rue Jean Baptiste Gambut – 21200 BEAUNE

Antenne : 12 rue de Franche-Comté – 25480 ECOLE

VALENTIN



Tel. std : 03.81.47.79.20



contact@fredonbfc.fr

N° SIRET : 428 602 734 00025

Code APE : 9412Z – N° TVA : FR 76428602734

Corvidés

Ragondins/Rats musqués

Campagnols/Taupes

Insectes ravageurs



## Conditions de vente

- Les prix indiqués sont TTC et ne tiennent pas compte des éventuels frais de port,
- Vous pouvez venir chercher directement les produits à la FREDON BFC, du lundi au vendredi, aux adresses indiquées à l'intérieur de ce catalogue et aux horaires suivants :

8h30-12h00 / 14h-17h30

Dans ce cas aucun frais de port ne sera appliqué,

- Certains produits peuvent être momentanément en rupture, des délais supplémentaires à un réapprovisionnement peuvent être nécessaires.
- Dans le cas de produits volumineux, l'envoi peut-être effectué directement par notre fournisseur.

Les photos de ce catalogue ne sont pas contractuelles.

Corvidés

Ragondins/Rats musqués

Campagnols/Taupes

Insectes ravageurs

## Lutte contre : Chenilles processionnaires du pin

### Description du produit

Période  
de lutte

PRIX



#### Écopiège Ø 55 cm (03EP055)

Contenu : Joint mousse + ouate + sac collecteur + collerette + feuellard + tube de descente + 2 crochets.

Conseils d'utilisation : joint + collerette adapté pour les arbres infestés d'un diamètre <55cm (circonférence <172cm), ou ajustable (préciser la circonférence en cm à la commande), usage unique du sac collecteur (à renouveler tous les ans). Au delà de 4 nids dans l'arbres prévoir une descente supplémentaire.

Luttes complémentaires : Piégeage par phéromones, lutte biologique, échenillage, coordination collective.

#### Lot de 5 écopièges Ø 55 cm (03EP055)

Contenu : 5 joints mousse + 5 ouates + 5 sacs collecteurs + 5 collerettes + 5 feuellards + 5 tubes de descente.

#### Lot de 10 écopièges Ø 55 cm (03EP055)

Contenu : 10 joints mousse + 10 ouates + 10 sacs collecteurs + 10 collerettes + 10 feuellards + 10 tubes de descente.

#### Sac collecteur Écopiège (03RESAC)

Utilisation : Adapté pour les écopièges de ce catalogue.

#### Mastic cellulose 50 gr. Écopiège (03REMAST)

Utilisation : Adapté pour les écopièges de ce catalogue, étanchéité entre écorce et piège.

#### Sac collecteur et mastic cellulose Écopiège (03REEP)

Contenu : sac collecteur + mastic cellulose.

Utilisation : Adapté pour les écopièges de ce catalogue.

J  
F  
M  
A  
M  
J  
J  
A  
S  
O  
N  
D

42,00€

TTC

210€

199,50€

TTC

420€

378,00€

TTC

5,90€

TTC

3,90€

TTC

9,80€

TTC

X5  
-5%

X10  
-10%



## Lutte contre : Chenilles processionnaires du pin

### Description du produit

Période de lutte

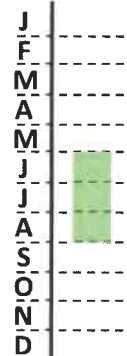
PRIX



#### Phéromone processionnaire du pin (03PHSEPIN)

Contenu : 1 capsule attirant les papillons mâles.  
Conseils d'utilisation : à placer dans un piège type entonnoir Procerex pour plus d'efficacité. Diffuse pendant toute la durée du vol des papillons.

Luttes complémentaires : Piégeage de parcours écopiège, lutte biologique, échenillage, coordination collective.



14,90€  
TTC

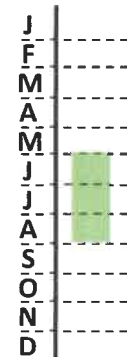


#### Piège chromatique à phéromone grande capacité Procerex (03PPPP)

Contenu : Cuve opaque, 2 grandes entrées sans passage traversant, capacité de piégeage jusqu'à 600 papillons en 2 mois

Conseils d'utilisation : A utiliser obligatoirement avec une phéromone (non incluse).

Luttes complémentaires : Piégeage de parcours écopiège, lutte biologique, échenillage, coordination collective.



44,80€  
TTC

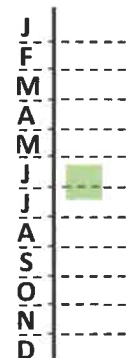


#### Confusion sexuelle par phéromone

Utilisation professionnelle : adaptée à la lutte collective ou ponctuelle cette méthode limite les rencontres mâle-femelle et donc la génération fille. 1 application par an sur 3 ans.

Application par FREDON au fusil paint-ball : contactez nous pour évaluer la tâche.

Luttes complémentaires : Piégeage de parcours écopiège, lutte biologique, échenillage, coordination collective.



Nous consulter

### Conseils

La lutte contre les processionnaire se raisonne selon la période du cycle biologie en combinant plusieurs méthodes et à moyen terme. Elle est plus efficace si elle coordonnée à l'échelle d'un territoire : demander conseils auprès de la FREDON.



# FREDON

BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

La FREDON BFC c'est aussi :

- ✓ des formations pour des acteurs en lien avec l'utilisation de produits phytosanitaires (certificat individuel), mais aussi pour la diminution de ces derniers (utilisation de méthodes alternatives, gestion différenciée des espaces verts...),
- ✓ un appui aux collectivités locales pour l'entretien des végétaux en zones non agricoles dans un objectif de réduction des intrants,
- ✓ de la surveillance du territoire vis-à-vis de l'émergence ou du développement inaccoutumé de parasites ou ravageurs des végétaux ,
- ✓ de la mise en place de plans de lutte contre des organismes réglementés,
- ✓ de l'expérimentation agronomique dans le cadre d'essais efficacité, sélectivité ou d'essais visant à évaluer les résidus phytosanitaires dans les productions agricoles,
- ✓ de piloter le plan de lutte régional contre l'ambrosie.

Corvidés

Ragondins/Rats musqués

Campagnols/Taupes

Insectes ravageurs





**FREDON**  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

**Pour toute commande,  
CONTACTEZ-NOUS**



FREDON Bourgogne- Franche Comté

Siège : 1 rue Jean Baptiste Gambut - 21200 BEAUNE

Antenne : 12 rue de Franche-Comté - 25480 ECOLE  
VALENTIN



Tel. site Beaune : 03.81.47.79.20

Tel. site Beaune : 03.81.47.79.20



[contact@fredonbfc.fr](mailto:contact@fredonbfc.fr)

N° SIRET : 428 602 734 00025

Code APE : 9412Z - N° TVA : FR 76428602734

Corvidés

Ragondins/Rats musqués

Campagnols/Taupes

Insectes ravageurs

Procédé	Principe	Période
Lutte biologique	Favoriser l'implantation des prédateurs: mésanges, chauve-souris qui consomment les chenilles des stades L4 et L5, grâce à l'installation de nichoirs et la préservation de leurs habitats	Automne
Traitement phytosanitaire biologique	Pour les jeunes chenilles (L1 à L3), application d'un insecticide biologique à base de <i>Bacillus thuringiensis</i> (Bt kurstaki sérotype 3a3b), bactérie aux propriétés entomopathogènes qui agit par ingestion. Traitement respectueux des hommes et des animaux, qui préserve la faune utile autre que les lépidoptères. (Plus de renseignements sur les produits homologués sur le site <a href="http://e-phy.agriculture.gouv.fr">e-phy.agriculture.gouv.fr</a> )	Septembre à Novembre
Traitement phytosanitaire chimique	Il convient de réserver les traitements chimiques aux interventions de rattrapage éventuel. Traitement réservé aux professionnels. Toxique pour tous les insectes. Précautions d'usage, protections individuelles et choix du produit en fonction de sa toxicité. (Plus de renseignements sur les produits homologués sur le site <a href="http://e-phy.agriculture.gouv.fr">e-phy.agriculture.gouv.fr</a> )	Novembre à Février
Lutte mécanique	Élimination des pontes, des pré-nids (non-urticants) et des nids à l'aide d'un sécateur, d'un échenilloir ou d'une nacelle, par temps calme et froid. Ils seront ensuite brûlés (si arrêté de lutte obligatoire en dérogation des règlements sanitaires locaux) ou enfouis. Cette technique de lutte impose l'utilisation de protections individuelles (lunettes, gants, ...)	Octobre / Novembre
Piège de parcours	Piégeage spécifique qui consiste à collecter les chenilles lors de leurs descentes de l'arbre pour aller se nymphoser. Ce système évite que les processions ne se répandent au sol. C'est une technique particulièrement recommandée dans les zones à risque ou sensibles (écoles, crèches, jardins d'enfants, hôpitaux, cimetières, parcs, etc...) et c'est aussi une excellente méthode complémentaire aux autres techniques de lutte, en particulier lorsque l'échenillage mécanique s'avère impossible.	Janvier/Février à Avril/Mai
Piégeage par phéromone	Diffusion dans l'air de la phéromone sexuelle de synthèse de la processionnaire du pin afin de réduire les chances de la reconnaissance de la femelle par le mâle. Les papillons mâles épuisés finissent par tomber dans le piège. La mise en place du piège est rapide et sans protection. Il est écologique et respectueux de l'environnement. Une fois la période de vol terminée, les pièges seront retirés et conservés, après nettoyage, afin d'être ré-utilisés l'année suivante.	Juin à septembre

